

Il fut convenu, en novembre, que des représentants des deux parties entreprendraient des études parallèles sur tous les aspects de cette industrie.

La décision du Conseil de la Radio-Télévision canadienne d'exiger le retrait des annonces américaines de la télévision canadienne par câble a provoqué une forte réaction aux États-Unis. Il a été décidé que des représentants des deux pays se rencontreraient au début de 1976 pour étudier la question.

De fréquentes consultations ont eu lieu entre les deux pays sur une grande variété de questions internationales, commerciales et monétaires. Ces consultations se sont déroulées, à la fois, sur le plan bilatéral et dans le cadre de tribunes internationales (NCM, GATT, FMI, ONU, etc.).

## Énergie

La question de l'énergie n'a pas diminué d'importance en 1975. En juillet, l'Office national de l'énergie faisait état de la possibilité de réduire l'approvisionnement des États-Unis en gaz canadien à cause de l'épuisement rapide des réserves. En novembre, le Canada décidait, de nouveau à cause de l'affaiblissement des réserves, de réduire, à un rythme plus rapide, les envois de pétrole brut aux États-Unis. Ces décisions ont, certes, causé une certaine inquiétude, mais les États-Unis se sont montrés de plus en plus compréhensifs à l'égard des politiques canadiennes en matière d'énergie.

Des représentants des deux pays se sont réunis pour négocier un accord *ad referendum* sur les pipelines. Cet accord, qui doit être soumis à l'approbation de leurs gouvernements respectifs, garantirait à chacun des deux pays la sécurité de passage et la non-discrimination en ce qui concerne le transport de ses ressources en hydrocarbures dans les pipelines de l'autre pays (y compris ceux que ce dernier doit construire à l'avenir).

Le Canada a travaillé en étroite collaboration avec les États-Unis et d'autres pays, au sein de l'Agence internationale de l'énergie et lors de la «Conférence sur la coopération économique internationale» où furent abordés des problèmes énergétiques internationaux et des questions financières connexes.

## Environnement

Le Canada et les États-Unis attachent, chacun, une grande importance au souci de ne pas voir son environnement endommagé par l'autre pays.

Au cours de l'année, leurs représentants se sont entretenus au sujet d'une grande variété de questions relatives à l'environnement. Certains problèmes ont préoccupé le Canada, soit le projet de dérivation de la Garrison au Dakota du Nord, la façon dont les États-Unis s'acquittent des obligations qu'ils ont contractées en vertu de l'accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs et les répercussions de l'accroissement du nombre des navires-citernes qui transportent du pétrole brut de l'Alaska le long de la côte canadienne du Pacifique. Les États-Unis se sont inquiétés, quant à eux, des incidences possibles, sur l'environnement, du projet d'exploitation des gisements de charbon de la vallée du Flathead, en Colombie-Britannique, et du projet concernant la création d'une centrale thermique sur la rivière East Poplar, près de la frontière Saskatchewan-Montana.

Les deux gouvernements se sont réciproquement engagés à agir en conformité des obligations que leur impose le Traité sur les eaux limitrophes de 1909. Ils sont convenus de renvoyer la question de la dérivation de la Garrison à la Commission mixte internationale, devenue, pour eux, le principal moyen de régler, ensemble et positivement, les questions bilatérales relatives à l'environnement.

## Défense

Le Canada et les États-Unis ont continué de collaborer étroitement en matière de défense. La Commission permanente canado-américaine de défense, principal mécanisme de consultation, a tenu des réunions régulières en 1975. On s'est entendu sur le renouvellement de l'accord sur la défense aérienne de l'Amérique du nord, ou accord NORAD et sur le transfert à un centre de commandement canadien du contrôle de l'espace aérien appartenant au Canada. Le